

Le centre de tri Metripolis va gérer 40 000 tonnes de déchets

À l'automne 2021, les déchets triés de presque tous les habitants de la Drôme et de l'Ardèche vont atterrir dans ce centre nouvelle génération à Portes-lès-Valence. Il prendra notamment en charge tous les emballages plastiques conformément aux nouvelles normes françaises.

Parmi les nombreuses actions impulsées par le ministère de la Transition écologique, une loi adoptée en août 2015, qui évoque notamment le sujet spécifique du tri des emballages en plastique. Il s'agit, d'ici 2022, d'étendre à tous les foyers la possibilité de trier pour le recyclage la totalité des emballages plastiques (incluant les pots, les barquettes, les blisters), alors qu'auparavant seuls les bouteilles et flacons (récipients munis de bouchons) pouvaient être triés. Enfin terminé le casse-tête lorsque, devant les bacs de tri, il fallait faire le bon choix entre la jaune ou la grise.

Devançant cette échéance, trois structures publiques de Drôme et d'Ardèche (syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme, syndicat des Portes de Provence et syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures de la basse Ardèche) ont décidé d'unir leurs forces. Objectif : permettre une meilleure prise en charge des déchets triés des 764 000 habitants concernés.

Ainsi est en train de sortir de terre Metripolis, centre de tri des collectes sélectives, basé à Portes-lès-Valence, en prolongement de l'actuel centre du Sytrad. Ce dernier va d'ailleurs, sous cette impulsion, connaître des travaux de modernisation.

Un investissement de 20 millions d'euros

Après une première pierre posée l'été dernier, l'assemblage symbolique des premiers boulons s'est effectué de manière collégiale, à la force du poignet, vendredi 15 janvier. L'occasion de faire un point sur l'avancée des travaux de ce chantier de 250 m². « C'est un centre de tri nouvelle génération, la troisième mutation du centre de tri portois », a expliqué la présidente du Sytrad, Geneviève Girard.

Il s'agit d'un investissement de plus de 20 millions d'euros. Dans ce site « entièrement optimisé » interviendront 39 agents d'ici la fin de cette année. « Une mécanisation assez poussée qui va nous permettre de gérer la structure dans des conditions optimales. » Un contrat de délégation de service public a par ailleurs été signé avec le groupe Veolia recyclage et revalorisation des déchets.

Yves Coubis, vice-président du Sypp, a, quant à lui, souhaité mettre en avant « une intelligence collective qui a fait que les trois syndi-



Le centre va gérer les déchets triés des habitants de 562 communes. Photo Le DL/C.A.

cats principaux du bassin dromardéchois ont décidé de se réunir pour répondre aux enjeux environnementaux.

Avant de conclure : « Nous allons avoir besoin

de cet outil car nous sommes confrontés à un problème de quantité de déchets quotidiens qui nous préoccupe. Notre défi est de les réduire et de les valoriser. Quand on peut le faire sur nos territo-

res, c'est encore mieux ! »

Clarisse ABATTU

À terme, ce centre de tri a pour objectif de traiter 40 000 tonnes de déchets par an.

Préparez-vous à trier plus et plus simplement

Les symboliques boulons ont été vissés sous deux immenses trommels verts. C'est depuis ce lieu, qui symbolise l'origine de la chaîne de tri, que Laura Chollet, responsable du pôle technique du Sytrad, dévoile ce qui attend l'usager drômois ou ardéchois : « Nous allons simplifier le message et l'aider ainsi à mieux trier. » Elle reconnaît les difficultés d'incompréhension face à cette fameuse poubelle jaune destinée à recevoir les déchets plastiques. « Nous avons également des incivilités avec la découverte de plaques de plâtre, des moteurs de voitures, des scooters entiers... »

Si ces derniers comportements sont difficiles à combattre, l'extension des consignes va au contraire simplifier la démarche citoyenne du grand public.



Le nouveau bâtiment de 2 500 m² vient en plus des 5 000 m² déjà existants. Photo Le DL/C.A.

11 trieurs optiques

« D'ici cet automne, tous les emballages plastiques vont pouvoir être triés. Même les capsules de cafés, les petits emballages de médicaments avec le film d'aluminium, les

pots de yaourts seront valorisés. » Eux qui aujourd'hui rejoignent les ordures ménagères. « Une communication officielle est prévue. Ce changement est déjà effectif pour un tiers des Français. Il faut

imaginer qu'il y a des filières de recyclage qui se mettent en place. C'est le fruit de travaux de toute une industrie qui s'est développée depuis dix ans. » L'actuel centre de tri qui

fonctionne toujours va s'arrêter seulement trois mois cet été pour permettre les travaux : « Les collectes vont alors être orientées vers d'autres centres de tri du groupe Veolia. Sur place, nous aurons ensuite 30 machines dont 11 trieurs optiques. C'est une machine sur laquelle on va faire passer très rapidement les déchets. Elle sera en capacité de reconnaître le matériau qu'on veut garder ou jeter, il sera alors soufflé pour passer sur un autre tapis et être séparé du reste. Les opérateurs feront pour leur part plus un contrôle de qualité. »

Les matières triées seront toujours reprises par des recycleurs afin de générer des recettes et ainsi amoindrir les coûts du centre pour les usagers.